



Société Anonyme au capital Social de
40.000 euros
Siège Social : 93, rue de Provence
75009 Paris
390 913 010 RCS Paris

(la « **Société** »)

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES
DE LA FILIERE EMBALLAGES MENAGERS
DU 16 JANVIER 2023**

Ordre du jour

1. *Présentation pour avis* de la composition et des mandats des comités de concertation obligatoires et comités techniques mis en place par Citeo et Adelphe.

I. Registre de présence

Le 16 janvier 2023 à 15H00,

Les membres des Comités des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers (le « **Comité** ») des Sociétés Citeo et Adelphe se sont conjointement réunis par vidéo conférence via l'application Teams, sur convocation du Directeur Général de la Société, en date du 06 janvier 2023, adressée par voie électronique.

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers d'Adelphe :

Au titre du collège « opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets » :

- M. Mostafa Aboulfaraj, titulaire, représentant de l'Alliance Recyclage ;
- Mme Cécile Janvier, titulaire, représentante de la Confédération des Métiers de l'Environnement (CME).

Au titre du collège « collectivités territoriales » :

- Mme Sylviane Oberlé, titulaire, représentante de l'Association des Maires de France (AMF) ;
- M. Bertrand Bohain, suppléant, représentant d'Intercommunalités de France.

Au titre du collège « associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs » :

- Mme Lisa Faulet, titulaire, représentante de Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV).

Est absent :

Au titre du collège « producteurs » :

- La représentante de Brasseurs de France ;
- Le représentant de la Fédération des Entreprises de la Boulangerie (FEB).

Au titre du collège « associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs » :

- La représentante de Zero Waste France.

Assistent également à la réunion, en tout ou partie :

- Caroline Montalcino, Censeure d'Etat ;
- Brigitte Fontaine, Directrice du contrôle interne et gestion des risques, Citeo ;
- Thibault Martin, Auditeur interne, Citeo ;
- Clara Seligmann, Conseillère Affaires réglementaires et partenariats, Citeo ;
- Clémence Defouloy, Chargée de mission Agrément et Concertation, Citeo.

Le registre de présence fait état des membres des Comités et des représentants des Sociétés assistant à la réunion du Comité par tout moyen de télécommunication.

En l'absence de Paul Boivin, Président du Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers d'Adelphe, Virginie d'Enfert préside la réunion en sa qualité de Présidente du Comité des Parties Prenantes de Citeo (la « **Présidente** »). Clara Seligmann est désignée comme secrétaire de la réunion des Comités (la « **Secrétaire de séance** »).

En présence du quorum requis par le règlement intérieur, les Comités ont valablement délibéré sur les projets soumis à leurs avis.

II. Saisine pour avis

Présentation pour avis de la composition et des mandats des comités de concertation obligatoires et comités techniques mis en place par Citeo et Adelphe.

La Présidente propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers d'Adelphe d'approuver la composition et les mandats des comités de concertation obligatoires et comités techniques mis en place par Citeo et Adelphe.

Comité Parties Prenantes Adelphe - Résultat du vote :

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Alliance recyclage : **Avis Favorable, sous réserve d'une meilleure représentativité des opérateurs au sein du Comité de concertation éco-conception éco-modulation.**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis Favorable, sous réserve d'une meilleure représentativité des opérateurs au sein du Comité de concertation éco-conception éco-modulation.**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis Favorable, sous réserve d'une meilleure représentativité des opérateurs au sein du Comité de concertation éco-conception éco-modulation.**
- Intercommunalités de France : **Avis Favorable, sous réserve d'une meilleure représentativité des opérateurs au sein du Comité de concertation éco-conception éco-modulation.**

Collège associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

- Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV) : **Avis Favorable, sous réserve d'une meilleure représentativité des opérateurs au sein du Comité de concertation éco-conception éco-modulation.**

Avec cinq (5) avis favorables, sous réserve d'une meilleure représentativité des opérateurs au sein du Comité de concertation éco-conception éco-modulation, zéro (0) avis défavorable et zéro (0) abstention, le Comité approuve la méthodologie d'élaboration des projets de plans de prévention et d'éco-conception.

En application du règlement intérieur du Comité des Parties Prenantes, les membres du Comité avaient la possibilité de compléter leur vote par la transmission d'éléments écrits jusqu'à trois jours ouvrés après la réunion.

La Société déclare n'avoir reçu aucun avis circonstancié dans le délai de trois jours ouvrés suivant la réunion.

Président du Comité des Parties Prenantes Adelphe

Paul Boivin, Fédération des Entreprises de Boulangerie

Paul Boivin

Scrutatrice – Comité Parties Prenantes Adelphe

Lisa Faulet, CLCV

Lisa Faulet